



Séances plénière et permanente du 29 Juin 2007

Subventions CASA : 2 351 973 €

Antibes 1 565 749 €

dont 964 855 € pour la Formation des jeunes (Lycées, apprentissage, formation professionnelle).

Apprentissage :

le **Centre de formation du bâtiment** dont on a pu apprécier les performances, reçoit sa 2^e partie de l'aide au fonctionnement : 189 043€ ainsi que deux subventions spécifiques pour l'achat d'un logiciel : 37 542€ et l'APEA 2007 : 89 693€.

Le **Centre d'apprentissage du Lycée horticole** reçoit aussi sa 2^e partie de fonctionnement : 202 417€, son APEA : 44 873€ mais aussi des aides pour l'achat de matériel d'élagage, de topographie, de travaux paysagés (13 500€, 11 922€, 11 958€) ainsi que des subventions concernant la sécurité pour la collecte des produits toxiques 3 048€ et des équipements de protections individuelles 11 963€.

Pour ce qui concerne les lycées :

Lycée Jacques Audiberti : pendant l'été des rideaux vont être posés : 45 000€, la peinture des couloirs et des cages d'escaliers : 44 000€, la réfection du logement du proviseur : 10 900 €. La dotation pour les manuels scolaires : 49 59 €.

Lycée J. Dolle : la dotation 1^{er} équipement : 41 000€ et les manuels scolaires : 16 038€. Un complément pour la filière bateau : 10 000€.

Lycée Léonard de Vinci : les manuels scolaires 11 458€, la protection individuelle : 16 205€, la dotation 1^{er} équipement : 5 160€ et la réfection du logement du proviseur : 8 000€.

Nous assumons les charges obligatoires pour l'enseignement privé envers le **Mont St Jean** pour un total de 18 309€.

La Région se substitue à l'Etat et finance les formations des professions paramédicales d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture de l'hôpital d'Antibes pour 9 375€.

En commission Emploi :

La Mission locale reçoit 45 750€ pour le parrainage des jeunes et 10 947€ de crédit mobilité : les jeunes bénéficient de titre de transport gratuit.

L'aide de la Région à ARSIDE se pérennise : 12 000€ et une entreprise (pâtisserie) perçoit 9 150€ dans le cadre de l'opération collective « métier de bouche ».

En commission Environnement :

Deux aides pour le SIAQUEBA afin de redonner à la Brague sa vocation : 34 200€ et une aide importante à la commune pour son réseau 119 400€.

En Commission Mer :

Quatre dossiers dont le Festival de l'image sous marine pour 61 000€. Les trois autres étant des aides pour des emplois.

La Région continue de soutenir l'ASOA soit à travers sa commission **Sport** soit en **JVA** : la Fête de la St Jean, des stages de tennis et de judo, organisation des courses cyclistes, le Cross : 7 500€.

L'association du Centre médico-sportif reçoit : 20 000€

L'ACSA, association sport et culture adapté : 20 000€

En Culture : Antibea théâtre : 15 000€

Enfin en **commission Transports**, une aide à l'AUTEC : 2 000€, à CALMA 5 000€ et à la CASA 3 600€.

Pour les autres communes :

- **Biot**

La commune est aidée pour le ravalement des façades 45 000€

- **Vallauris**

Pour l'amélioration du centre ville : 87 191€ et 5 000€ pour le 6^e Printemps du handicap (Total Vallauris 94 591€)

- **Villeneuve Loubet**

Total 26 986€ dont les Fêtes gourmandes pour 25 000€.

- **Valbonne Sophia Antipolis**

Total 599 664€ dont une aide pour la réhabilitation de 80 logements (Paludines) à Garbejaire.

Le lycée de Valbonne avec la dotation des manuels scolaires : 38 400€, le CIV pour les manuels scolaires : 16 786€. Le GRETA 71 100€, la Fondation Sophia Antipolis 50 000€. J'ai demandé à cette occasion un bilan d'activités de celle-ci.

Sur Sophia Antipolis sont subventionnés les établissements publics CNRS pour près de 200 000€ et le Centre d'intervention régional en matériaux avancés 84 000€.

La compétence de la Région pour les lycées ne s'arrête pas au financement du fonctionnement. Je peux annoncer aujourd'hui que le travail que nous avons effectué avec Monsieur Brulant pour la **rénovation - extension du lycée Audiberti** est abouti. L'impossibilité de disposer du terrain du collège de la Rostagne qui n'est toujours pas reconstruit à Antibes les Pins nous oblige à travailler sur le foncier existant. C'est pour cela que nous avons acté la création d'un parking souterrain, la construction en étage au-dessus de la salle de restauration, la restructuration et la réhabilitation des locaux scientifiques et des locaux médico-sociaux, le déplacement du CDI et la création d'une salle polyvalente, la reprise de tous les réseaux. L'estimation financière est de 15 000 000€.

A cela s'ajoute la construction d'une salle d'éducation physique et sportive et la réhabilitation des installations sportives existantes pour 2 500 000€ dont les travaux vont commencer.

Je rappelle que le **lycée Léonard de Vinci** est en travaux (30 000 000€) avec pour la rentrée de septembre la livraison des phases 4 et 5, c'est-à-dire le parking, l'enseignement général, l'administration, le CDI, les ateliers. En novembre 2007, l'internat de 200 lits sera terminé. La totalité du lycée sera livrée début 2008.

Par ailleurs, j'ai signé hier, 3 juillet, le protocole d'achat du terrain du CFA du bâtiment afin d'y construire une salle de sport ainsi qu'un terrain. L'investissement est de l'ordre de 3,3 millions d'€.

Dans le même temps, nous construisons un plateau sportif sur le terrain du CFA.

Avec les travaux de J. Dolle et du lycée horticole, c'est près de 70 000 000€ d'investissements financés par le Conseil régional Provence Alpes Côte d'azur pour les lycées antibois qui en avaient bien besoin.

Tenir ses engagements, c'est aussi une fonction des élus !

Toujours dans le cadre des investissements du Conseil régional sur le territoire d'Antibes et de la CASA, le 9 juillet le Conseil d'administration de l'EPFR (Etablissement Public Foncier Régional) va acter de nouveaux dossiers donc de nouvelles dépenses.

Après le financement du foncier du projet Rabiac Estagnol, après l'engagement sur le terrain Muratori, nous apportons notre obole à la CASA pour trois projets :

- la réhabilitation et la mise en mixité sociale du quartier des Maurettes à Villeneuve Loubet.
- Un engagement sur Vallauris en centre-ville
- Une opération sur Antibes dans le quartier des 4 Chemins.

Sur ces trois dossiers, c'est plus de 15 millions d'€ que l'EPFR portera, ce qui totalise pour notre engagement 20 millions d'€.

Il reste à voir construire les logements sociaux promis !